

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CONCOURS DE L'AGRÉGATION
D'ÉCONOMIE ET GESTION

OPTIONS

ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**
Professeur d'économie mathématiques et statistiques
Université Mohamed V-Agdal Rabat

Président du jury

SESSION 2002

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

SOMMAIRE

	Pages
Composition du jury	4
Observations générales sur le concours	5

Épreuves d'admissibilité

Épreuve écrite d'économie générale	7
Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises	8
Étude de cas de gestion comptable et financière	9
Étude de cas de gestion commerciale	11

Épreuves d'admission

Épreuve orale de « Thème économique, juridique et social.....	14
Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion »	15
Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière	16
Épreuve orale de leçon de gestion commerciale	17

Composition du jury ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Jean-Jacques BENAÏEM
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Maximilien Sorre - 94 CACHAN - France

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,
Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET
Inspecteur général de l'éducation nationale
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD
Professeur de l'enseignement supérieur
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - France

Madame Anissa HADIRI
Professeur assistante
Faculté de droit de MOHAMMEDIA - MAROC

Madame Amal LAALOU
Maître assistante
Faculté de droit de MOHAMMEDIA – Maroc

Monsieur Alain LUSSEULT
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Lahcen OULHAJ
Professeur de l'enseignement supérieur
Université Mohamed V-Agdal de RABAT - Maroc

Madame Marie-Martine SALORT
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Émile Dubois – 14 rue Émile Dubois 75014 PARIS - France

Monsieur Jamal Eddine TEBAÏ
Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté de droit et de sciences économiques de CASABLANCA - Maroc

Observations générales sur le concours

L'année 2002 restera une date importante pour les disciplines d'économie et gestion, en raison de l'ouverture du concours de l'agrégation d'économie et gestion.

Cette première session fut exceptionnelle à bien des égards : valeur des candidats, qualité de la préparation, organisation du concours.

Tout d'abord les candidats. L'objectif de l'agrégation est de recruter des enseignants de grande valeur, tant sur le plan scientifique qu'intellectuel. Le jury a eu le plaisir d'évaluer des productions écrites de très grande qualité et d'interroger des candidats dont les capacités personnelles et professionnelles ont été attestées par des résultats d'ensemble tout à fait satisfaisants. Certes, le nombre de postes offerts au concours a conduit le jury à ne retenir que seize lauréats, avec une barre d'admission placée à dix sur vingt, mais le jury tient à féliciter tous les candidats pour leur compétence et leur tenue exemplaire durant tout le concours. Nous conseillons aux candidats malchanceux de ne pas se décourager et de se représenter au concours car, en approfondissant certains champs de savoirs et en travaillant leurs pratiques pédagogiques, la réussite devrait être au bout du chemin.

Le jury tient ensuite à souligner la qualité de la préparation au concours, telle qu'elle a été assurée par l'ENSET de Mohammedia. Il convient de féliciter tous ceux qui, durant deux années, ont œuvré pour que le niveau des candidats soit à la hauteur des exigences du concours. Les résultats en témoignent clairement : les candidats ayant suivi la préparation à l'agrégation obtiennent des notes nettement supérieures à celles obtenues par les autres candidats.

Enfin, il ne faut jamais oublier que la réussite d'un tel concours tient également à la qualité de son organisation. Le jury, composé à parité de membres marocains et français, s'est comporté de façon exemplaire : haut niveau intellectuel, rigueur des processus organisationnels, respect des candidats, etc., faisant de cette première session un exemple qu'il nous appartiendra de suivre au cours des années à venir. A cela, nous devons ajouter les excellentes conditions matérielles offertes par l'ENS de Rabat et l'efficacité de tous les acteurs qui, depuis les responsables du Ministère de l'éducation nationale jusqu'aux appariteurs, ont fait de cette première session du concours de l'agrégation d'économie et gestion une réussite incontestable.

Juillet 2002,

Monsieur Lahcen OULHAJ

Président du concours de l'agrégation
d'économie et gestion

Épreuves écrites d'admissibilité

Ces épreuves se sont déroulées du 17 au 19 juin 2002 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

Monsieur KHARBACH, directeur des lycées et Monsieur BOUZIDI, directeur de la formation des cadres ont manifesté par leur présence tout l'intérêt qu'ils portent à ce concours.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

SUJET : Innovation technologique, productivité et emploi

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre de copies	26
Moyenne des notes	9,76 /20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	17
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	17
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	6
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	6

COMMENTAIRES DU JURY

Le sujet posé s'articulait autour de trois concepts et nécessitait de préciser de façon explicite la problématique posée par le sujet. En particulier, il était indispensable, en introduction, non seulement de donner la définition des principaux termes du sujet, mais également de mettre en évidence le lien existant entre ces trois éléments et les problèmes sous-jacents que cela posait. L'actualité du sujet était donnée par le contexte de l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) lié à la nouvelle économie. Des références historiques (par exemple à la révolution industrielle, aux Trente glorieuses...) étaient fortement souhaitables.

Le support théorique minimal exigé était fourni par les analyses du fonctionnement du marché du travail (ajustement walrasien, chômage frictionnel, structurel..., théorie du salaire d'efficience...) ou encore par les analyses de Schumpeter, d'A Savvy, de la croissance endogène (Romer, Lucas, Barro...).

Les résultats obtenus montrent que la préparation suivie par la majorité des candidats a été de qualité et s'est révélée efficace. D'une façon générale, les candidats ont utilisé un bon support théorique et maîtrisent bien la technique de la dissertation .

Néanmoins, certains candidats ont éprouvé quelques difficultés à mobiliser leurs connaissances afin de répondre de façon explicite à la question posée et ont eu tendance à les exposer en tant que telles, un peu à la manière d'un « catalogue ». Par ailleurs, l'approche empirique a été souvent négligée, ce qui est dommage.

Les futurs candidats au concours de l'agrégation doivent veiller à ce que l'argumentation développée s'articule autour d'une approche théorique illustrée à partir de faits et d'une approche empirique interprétée à la lumière de l'enseignement théorique.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

SUJET : Recherche de qualité : adaptation ou anticipation ?

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre de copies	26
Moyenne des notes	10,68 /20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	12
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	18
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	11
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	3

COMMENTAIRES DU JURY

Le sujet n'a pas posé de difficulté particulière de compréhension, sauf à un candidat qui a cru comprendre que le sujet portait sur l'obtention d'une recherche de qualité, et non pas sur la discussion de la manière (anticipative ou adaptative) d'obtenir la qualité dans une organisation.

Le jury attendait des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif, développant une argumentation logique appuyée sur des références académiques et des exemples. Une mise en perspective des problèmes soulevés avec le cas des entreprises marocaines, dans le cadre du programme de mise à niveau, constituait un élément de valorisation supplémentaire, dénotant la capacité du candidat à analyser le réel au travers d'outils et de concepts théoriques.

Dans l'ensemble, les copies ont répondu aux attentes du jury. En effet, la lecture des copies atteste d'un très bon niveau de préparation. Les références académiques étaient nombreuses et généralement bien employées. Les exemples proposés par les candidats étaient fréquents, divers et bien instanciés.

Par ailleurs, le jury se félicite de la maîtrise de l'expression écrite dont a fait preuve la majorité des candidats.

Les copies qui n'ont pas obtenu de bonnes notes traduisent pour certaines un manque de préparation évident et pour d'autres une confusion dans l'analyse de la dynamique du sujet ; quelques unes ont souffert d'une expression insuffisamment soignée.

De manière générale, il convient d'attirer l'attention des préparateurs sur la nécessité de bien identifier le cœur du sujet (ici discuter de la dynamique entre démarche proactive et démarche réactive pour obtenir la qualité) pour éviter une copie qui présente de simples rappels de cours ; ce qui est une tendance naturelle présente de manière plus ou moins forte dans trop de copies.

Le jury tient à souligner la qualité générale des prestations des candidats au cours de cette session, ce qui témoigne du sérieux de la préparation.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre de copies	11
Moyenne des notes	9,98 /20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	5
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	5
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	1
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	1

COMMENTAIRES DU JURY

Le sujet était destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptable et financier, à juger leur capacité à analyser une situation d'entreprise et à proposer des solutions aux problèmes posés.

L'étude de cas, élaborée à partir de données réelles extraites de documents financiers d'un groupe hôtelier international, se composait de 4 dossiers indépendants.

Le premier dossier invitait les candidats à établir un diagnostic stratégique et financier. Ceux-ci se trouvaient confrontés à deux difficultés :

- sélectionner les informations pertinentes au sein des nombreuses annexes jointes à l'énoncé ;
- dégager les points forts et les points faibles du groupe en matière financière à partir d'une réflexion personnelle argumentée.

La relative autonomie laissée aux candidats dans le traitement du dossier les a perturbés. L'analyse trop superficielle est souvent apparue peu convaincante. Seuls quelques candidats ont su valoriser leurs connaissances en adossant des observations pertinentes à des indicateurs judicieusement choisis.

Le deuxième dossier abordait le thème de la création de valeur chez l'actionnaire. Il s'agissait, à partir d'un extrait d'une communication du groupe sur ce thème, d'explicitier le mode de calcul adopté et de discuter de l'intérêt du concept. Les leviers de la création de valeur étaient étudiés à travers un tableau de bord prospectif (ou « balance scorecard ») que le candidat devait construire en s'appuyant sur un exemple de tableau de bord élaboré par la société Skandia à l'intention de ses actionnaires. Les candidats ont su faire la preuve de leurs connaissances dans ce domaine relativement récent et notamment, concernant les avantages et les limites du pilotage par la valeur. Par contre les difficultés techniques liées au calcul de l'EVA (« Economic Value Added ») n'ont pas été suffisamment approfondies. Ainsi la détermination du coût du capital aurait mérité de plus amples développements.

Le troisième dossier était composé de deux parties. La première partie était consacrée à l'appréciation de l'opportunité d'un investissement. Il s'agissait de déterminer la rentabilité d'un projet hôtelier et d'évaluer l'impact du mode de financement. Cette partie plutôt quantitative a été bien traitée par les candidats malgré quelques difficultés techniques.

De même la seconde partie, qui exigeait l'utilisation de la loi normale, dénote une bonne connaissance des outils mathématiques appliqués à la gestion. Ce dossier souffre cependant d'une insuffisance des commentaires qui accompagnent les calculs.

Le quatrième dossier s'intéressait aux outils de suivi de la performance : tableau de bord et « reporting ». Les candidats ont su définir la performance, mais ont semblé embarrassés par les autres questions, dont la résolution exigeait une réflexion plus personnelle. Par exemple, la question relative à l'élaboration d'un tableau de bord destiné aux dirigeants des hôtels du groupe n'a pas retenu, autant qu'elle le méritait, l'attention des candidats.

L'examen des copies et des résultats obtenus permet de souligner la qualité du travail de préparation des candidats. Ceux-ci ont une connaissance satisfaisante des concepts et maîtrisent le traitement quantitatif des données. Toutefois, le recul nécessaire pour mettre en œuvre des outils moins formalisés dans une situation d'entreprise déterminée semble faire défaut à nombre de candidats. Ils semblent éprouver des difficultés à intégrer les indicateurs de gestion dans une démarche personnelle construite et argumentée. Le premier dossier inhérent au diagnostic cristallise ce type de difficultés.

Pour réussir l'étude de cas, les futurs candidats devront allier bonne connaissance des concepts et maîtrise des outils. Ils devront aussi s'entraîner à proposer des solutions plus pertinentes et mieux adaptées au contexte décisionnel, quitte à s'éloigner un peu de réponses trop générales et standardisées.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre de copies	15
Moyenne des notes	9,76 /20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	6
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	4
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	4

COMMENTAIRES DU JURY

Le sujet comportait quatre parties visant à évaluer les compétences des candidats dans les domaines quantitatifs et qualitatifs d'une part, descriptifs et normatifs d'autre part.

Le jury attendait que transparaissent les concepts essentiels au travers des réponses induites par le cas pratique.

Le sujet retenu : Les Ciments du Maroc, a été choisi de manière à interpeller l'ensemble des candidats par l'ampleur et l'actualité de la problématique proposée. Pour l'essentiel, les documents fournis aux candidats provenaient des sites web. Les limites informationnelles qui les caractérisaient incitaient cependant à une large ouverture et à la formulation d'hypothèses de travail.

La première question invitait à procéder à un diagnostic stratégique. Certes, de nombreuses informations pouvaient faire défaut et le candidat devait recenser et justifier ses besoins. Le diagnostic a le plus souvent été conduit de manière méthodique en recourant à un modèle. Par ailleurs, au travers des développements, apparaissaient de nombreux concepts trop souvent basiques et fortement datés. Il existe des approches plus récentes beaucoup moins dichotomiques que celles privilégiées par les candidats.

L'appréciation des mesures prises par la société demandait une implication plus importante. Ce passage du descriptif au normatif a été réussi de manière inégale. Il n'en demeure pas moins que ce premier dossier a été globalement bien traité.

La seconde question portait sur la diversification. Son libellé nécessitait, dans un premier temps, de définir conceptuellement la diversification. L'éclairage théorique devait permettre de porter une appréciation critique sur la politique de l'entreprise en la matière, aussi bien d'une manière statique que dynamique, dans le cadre d'une vision stratégique.

L'analyse faite par la majorité des candidats a occulté les supports théoriques. Les appréciations manquaient donc de fondements.

Le troisième dossier portait sur l'exigence de la qualité. Il convenait dans un premier temps de justifier la politique de qualité adoptée par l'entreprise. L'actualité du thème et sa dimension économique, sociale, sociétale ne pouvaient laisser les candidats indifférents. Trop souvent cependant, les réponses apportées furent incomplètes, rédigées dans un style télégraphique et sous forme d'un catalogue sans classement aucun.

Dans un second temps, un exercice calculatoire demandait de choisir un fournisseur en fonction de la qualité statistique de ses sacs d'emballage. Les tests d'échantillonnage semblent méconnus des candidats.

Le quatrième dossier portait sur le choix d'un plan de communication. Les pré-requis étaient peu nombreux mais techniques. Il fallait en particulier maîtriser quelques ratios et surtout une méthodologie. Par manque de temps sans doute, autant que par ignorance, très peu de candidats ont mené à bien cette étude. Ceci biaise les comparaisons attendues par le jury.

Sur le plan de la forme, le souci pédagogique doit rester omniprésent. Les copies sont le plus souvent bien structurées, les dossiers sont indépendants et se lisent aisément. Encore trop souvent cependant, des fautes d'orthographe et une lisibilité ardue donnent une impression fâcheuse.

Pour les futurs professeurs agrégés, l'exigence de qualité doit être constante.

Épreuves d'admission

Les épreuves orales se sont déroulées du 1^{er} au 4 juillet 2002, dans les locaux de l'École Normale Supérieure de RABAT.

ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Moyenne des notes obtenues	10,79 /20
Pourcentage de notes inférieures ou égales à 8	21,7%
Pourcentage de notes inférieures à 10	39,1%
Pourcentage de notes supérieures à la moyenne	47,8%
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 10	60,9%
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 12	39,1%
Pourcentage de notes supérieures ou égales à 14	13%
Pourcentage de notes égales à 16	8,7%
Note minimale	07 /20
Note maximale	16 /20

Exemples de sujets posés :

- Le rôle de l'État en économie de marché
- Ouverture vers l'extérieur et croissance économique
- La transparence des marchés
- Efficacité et équité des marchés concurrentiels

COMMENTAIRES DU JURY

Les sujets proposés à l'oral de TEJS ne semblent pas avoir surpris les candidats : la plupart des prestations ont été de très bon niveau, ce qui confirme la qualité et l'efficacité de la préparation suivie.

En ce qui concerne le fond, presque tous les candidats ont su poser correctement les données du problème en introduction : définition des termes, mise en évidence de la problématique, annonce du plan. Bon nombre d'entre eux ont également fait preuve d'une grande qualité de réflexion dans la mesure où ils ont été capables de faire appel à leurs connaissances théoriques et empiriques et de réaliser la synthèse entre les différentes composantes du thème : économique, juridique et sociale. Les notes les plus faibles s'expliquent, soit par le fait que certains candidats n'ont pas compris le sens du sujet posé (définition inexacte des termes), soit par le fait que les connaissances acquises n'étaient pas assez reliées de façon explicite à la question posée, ou encore parce que l'analyse était partielle.

En ce qui concerne la forme, les candidats ont globalement respecté les règles traditionnelles de l'exposé : introduction, développement en deux parties, conclusion. Ils ont également utilisé de façon efficace le tableau ou le rétroprojecteur. En revanche, certains ont eu tendance à parler un peu trop vite ou à lire leurs notes de trop près.

Pour les futurs candidats à l'agrégation, les conseils suivants peuvent être donnés :

- Il est nécessaire, dans le cadre de l'épreuve de TEJS, de poser une problématique intégrant les trois dimensions du thème économique, juridique et social, mais sans rechercher nécessairement un équilibre entre chacune des composantes, dans la mesure où certains thèmes comportent une dominante économique, juridique ou sociale.
- Les candidats doivent adopter une approche à la fois théorique et empirique.
- En matière de forme, les candidats doivent veiller à se détacher de leurs notes.

ÉPREUVE ORALE D'EPPG : ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	23
Moyenne des notes obtenues	10,82 /20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	13
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	15
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	9
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	5

Sujets posés :

Gérer la production de services.
Le gouvernement d'entreprise.
La gestion des compétences dans l'entreprise marocaine face à l'ouverture du marché.
Succès d'entreprises et choix stratégiques.

COMMENTAIRES DU JURY

Au cours des interrogations, le jury a écouté des prestations de qualité diverses mais traduisant toutes un net effort de composition d'un exposé structuré.

Certains candidats font preuve d'une excellente maîtrise des connaissances et des techniques d'expression orale. Le jury a remarqué chez tous les candidats un réel souci de présenter une introduction consistante permettant de discuter de manière approfondie une problématique relative au thème traité.

Toutefois, afin d'améliorer la préparation des candidats aux prochaines sessions de l'agrégation, le jury croit utile d'attirer l'attention sur les quelques points suivants :

- Trop souvent, les candidats ont tendance à dresser un catalogue de théories, parfois en recherchant l'exhaustivité, au lieu de chercher à concentrer leur attention sur le traitement du sujet, notamment en reliant les mots clés du sujet.
- De manière générale, les candidats sont trop « accrochés » aux connaissances académiques et n'abordent pas assez le sujet sous l'angle pratique, au mépris de l'intitulé même de l'épreuve : « étude d'un problème **pratique** de gestion ».
- Trop peu de candidats utilisent de manière pertinente les textes annexés. Un avertissement joint à chaque sujet les invitait à ne pas paraphraser ou commenter les textes annexés mais il ne leur demandait pas d'ignorer totalement ces annexes ! A l'avenir les candidats devront veiller à mieux intégrer les annexes dans leur réflexion et à les compléter par des exemples personnels.
- Les candidats n'appuient pas assez leur exposé sur des exemples concrets. Les exemples sont peu fréquents et trop souvent limités à la seule évocation du nom d'une entreprise. Les préparateurs doivent voir leur attention attirée par le fait que les exemples doivent être développés, argumentés pour remplir pleinement leur rôle d'illustration .
- Tant sur le plan formel que sur le plan thématique, les candidats ont souvent beaucoup de mal à établir le lien entre un outil théorique, qu'ils développent abondamment, et une situation concrète de gestion présentée dans les annexes ou suggérée par le jury. Les questions pratiques posées par le jury restent parfois sans réponse et, pire, semblent parfois déstabiliser les candidats, alors qu'il s'agit de l'objet même de l'épreuve d'EPPG.
- Enfin, la plupart des candidats s'expriment trop rapidement ; les candidats futurs devraient se préparer à concevoir un exposé plus concis (la durée de 40 minutes est un temps maximum), présenté d'une voix plus posée à un rythme plus lent. L'objectif de l'exposé n'est pas de dire un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème mais de présenter un développement argumenté sur le sujet posé en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique. L'exhaustivité des références académiques n'est ni un objectif à atteindre, ni une méthode à employer.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	11
Moyenne des notes obtenues	11,91 /20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	6
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	8
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	6
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	0

Sujets posés :

La fusion des sociétés : aspects comptables et financiers.

Les variations de capital : aspects comptables et financiers.

Amortissements et provisions : aspects comptables et financiers.

COMMENTAIRES DU JURY

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts comptables et la mise en œuvre d'un processus pédagogique. Le niveau des connaissances techniques des candidats a été jugé très satisfaisant par les membres du jury. Les difficultés comptables ont été généralement explicitées et les solutions proposées clairement exposées.

Les candidats ont dans l'ensemble présenté des exposés structurés appuyés sur des supports pertinents qui dénotent un réel souci pédagogique.

Toutefois, les compétences techniques et pédagogiques ne doivent pas dispenser les candidats de dégager une problématique originale et d'y répondre de façon argumentée. Plutôt qu'un exposé exhaustif sur le fond, les membres du jury attendent du candidat qu'il mette en œuvre une démarche personnelle et synthétique dans laquelle les points essentiels seront mis en exergue et illustrés à l'aide d'exemples puisés dans la vie des entreprises.

Le jury recommande aussi aux candidats de souligner les aspects transversaux entre le thème traité et les autres disciplines de management.

La gestion du temps est une variable essentielle de l'exposé et qu'il convient de maîtriser. Ainsi la conclusion ne doit pas être négligée, d'autant qu'elle constitue souvent le point de départ du questionnement par le jury.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	12
Moyenne	11,2 /20
Écart type	3,41
Note minimale	07 /20
Note maximale	18 /20

Sujets posés :

La segmentation
Le positionnement
Les études de marché

COMMENTAIRES DU JURY

A travers les exposés de leçon, les attentes du jury sont les suivantes :

- apprécier la maîtrise des concepts de base et de la mercatique,
- mettre en œuvre une démarche personnelle et synthétique,
- communiquer,
- faire preuve de créativité,
- illustrer au moyen d'exemples puisés dans la vie des entreprises.

Les sujets proposés à l'oral de la leçon de techniques commerciales ne semblent pas avoir surpris les candidats. Le caractère classique des thèmes proposés pour cette première session, a permis aux candidats de valoriser leurs connaissances théoriques et de mettre en œuvre leur savoir-faire pédagogique. Quelques prestations ont été de très bon niveau, ce qui confirme la qualité et l'efficacité de la préparation suivie. Néanmoins la plupart sont restées de qualité moyenne tant au niveau du fond que sur le plan de la forme.

En ce qui concerne le fond, la quasi-totalité des candidats a su poser correctement les données du problème en introduction : définition des termes, mise en évidence de la problématique, annonce du plan. Beaucoup ont également fait preuve d'une grande qualité de réflexion dans la mesure où ils ont été capables de faire appel à leurs connaissances théoriques et empiriques et de réaliser la synthèse entre les différentes composantes du thème. Cependant, la majorité des candidats possède une connaissance limitée de l'actualité des entreprises marocaines. Tous soulignent éprouver des difficultés pour obtenir des informations précises. Trop nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas d'une manière suffisante l'usage de l'outil statistique et des logiciels appropriés aux techniques mercatiques. Les notes les plus basses s'expliquent par une faible assimilation de certains concepts de base et l'incapacité à proposer une animation cohérente et optimale de la leçon.

En ce qui concerne la forme, la quasi-totalité des candidats a respecté les règles traditionnelles de l'exposé oral : introduction, développement en deux parties, conclusion. La transposition didactique a souvent été pauvre et décalée par rapport au thème. Les candidats ont utilisé de façon efficace le tableau ou le rétroprojecteur. En revanche, certains ont éprouvé de réelles difficultés à maîtriser les compétences de base d'une communication pédagogique : débit de parole, gestuelle, tonalité, gestion de l'espace, lecture des notes.

La conclusion ne doit pas être négligée, dans la mesure où elle constitue le plus souvent le point de départ du questionnement du jury.

Pour les futurs candidats à l'agrégation, le jury propose les améliorations suivantes :

- accorder plus d'intérêt aux techniques quantitatives,
- s'initier aux logiciels appropriés,
- s'exercer à la communication orale,
- préparer une application pratique à la leçon sous forme, par exemple, de séance de travaux dirigés.